

LOCATION

Appartements
et chalets

ADMINISTRATION

de copropriété

VENTE

Appartements
et chalets

EXPERTISE

de biens immobiliers

BUREAU PRINCIPAL

Avenue de la Gare 26
1618 CHATEL-ST-DENIS
TEL. 021/948.84.84
FAX. 021/948.87.19

BUREAU SECONDAIRE

Immeuble Paccots-Centre
1619 LES PACCOTS
TEL. 021/948.89.89

REALISATION:

Publicité

Jean-Marie Berthoud
Jean-Jacques Giesser

Rédaction

Pierre Baatard
Jean-Jacques Giesser

Service renseignements

Elisa Klink
Tél. 948 84 56

Comptabilité

Xavier Quartenoud

Adjoint

Rémy Gilliéron

Banque:

Banque Populaire Suisse
Châtel-St-Denis
Compte: 31-000.130.8
CCP BPS 17-987-2

Editeur:

Groupeement des Propriétaires de
Chalets

Adresse correspondance

Case 167
1619 Les Paccots

L'ÉCHO des hauts

LE MAGAZINE DU GPC

Châtel-St-Denis/Les Paccots

Groupeement des Propriétaires de Chalets

No 16 Juillet 1996



Prochainement une deuxième déchetterie (voir page 15)



a.marilley ^{sa}

Un magasin moderne
tout près de chez vous

téléphone 021 948 70 16
CHATEL-ST-DENIS

Spécialités italiennes

PIZZERIA GRAN SASSO

fermé le mardi

Hôtel Dent-De-Lys

Tél. 948 70 93

GARAGE-CARROSSERIE Des NARCISSES



SAVOY SA



CHATEL-ST-DENIS TEL 948 72 55 NAT 079/212 81 58



Boucherie-Charcuterie

F. BLANC

Grand-Rue 77
Tel. 021/948 73 77

1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS

Succursale à BLONAY

021/943 28 54

Service traiteur
Spécialité de fume de campagne
Livraison a domicile
Fermé jeudi apres-midi



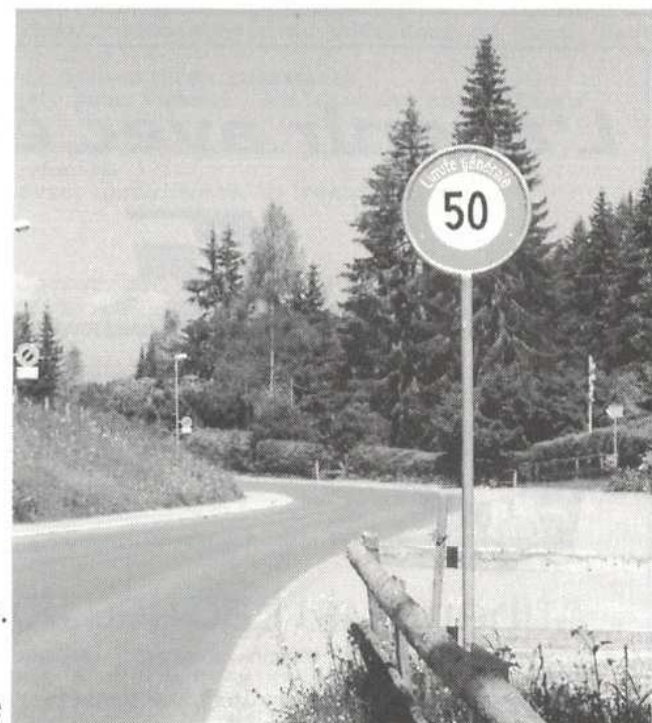
Ah! le bon temps!

Une heureuse initiative,
promenade gratuite sur
demande, 7 jours sur 7

M. Pizii Pizzeria Gran Sasso

Mais vivons aussi
avec notre époque,
tout en respectant
les limites de vitesse
dans notre jolie station.

Bonnes Vacances

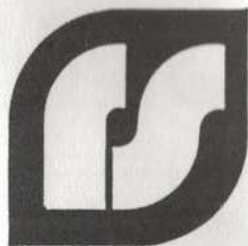


maoul sports
les paccots

Tél. (021) 948 78 86

Ouvert tous les jours d'octobre à avril

LOCATION SKI - SNOWBOARDS - RAQUETTES A NEIGE - PATINS A GLACE



Verres de contact



1618 CHÂTEL-ST-DENIS - La Place

Tél. 021/948 75 32

L'avenir avec énergie



ENTREPRISES ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES
FREIBURGISCHE ELEKTRIZITÄTSWERKE



Fourniture de
bois de cheminée

Transport avec Unimog

Abattage d'arbres

Auberge du Lac des Joncs

Ouvert toute l'année - Cuisine soignée - Altitude 1300 m.

Famille François Genoud - 1619 Les Paccots - Tél. 021/948 71 23



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT DES PROPRIETAIRES DE CHALETs

LE 11 MAI 1996 A 16.00 H AU CHALET DES PUEYS

1. M. Jean-Jacques Giesser, président, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et en saluant particulièrement

- M. Roger Diserens, président d'honneur et M. Charly Chaperon, membre d'honneur du G.P.C.
- M. Alexandre Pilloud, vice-syndic et président du Monte-Pente de Corbetta S.A.
- Mme Renée Genoud, conseillère communale
- MM. Léon Berthoud, Jean Genoud, Joe Genoud, conseillers communaux
- M. Antoine Théraulaz, président du Conseil général
- M. l'Abbé Henri Murith
- Mlle Sylvette Cavin, présidente du Tennis-Club

Se sont excusés :

- Mme Rose-Marie Ducrot, MM. Bernard Rohrbasser, Jean-Pierre Schroeter, Michel Mauron, Eugène Grandjean, Alexis Tâche. 64 membres excusés, dont 60 ont donné procuration.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

MM. André Jaton et Robert Georges acceptent de fonctionner comme scrutateurs.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de l'assemblée du 27 mai 1995 est approuvé.

4. MUTATIONS

Décès

M. Giesser rend hommage à MM. Georges Moser, André Binggeli, Jean Robellaz, Edmond Chollet et René Friederich, décédés dans le courant de l'année écoulée.



Démissions

Plusieurs membres ont démissionné (vente de leur chalet pour les 7 premiers) :

MM. Jean-Louis Rothen, Alain Racine, Stephan Kory, Félix Piccot, Hans Rückstuhl, Jean-Pierre Maillard, Mme Berthe Burgdorfer, M. Jean-Pierre Keller, Victor Pilloud S.A. et André Vauthey S.A.

Admissions

Deux nouveaux membres sont acceptés dans la société : M. Dominique Donzallaz et Mme Vanessa Triquet.

5. RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE EN 1995 ET OBJECTIFS 1996

Voir ci-après le rapport présenté à l'assemblée.

L'assemblée générale 1995 a été organisée le samedi 27 mai en fin d'après-midi, suivie d'un repas composé d'un délicieux jambon à la mode fribourgeoise servi à environ 70 convives.

Outre les séances de comité et les diverses représentations auprès des sociétés locales, les principales activités exercées durant l'année 1995 ont été les suivantes:

Evolution du dossier "Rapport Batgliss: Chacun a encore en mémoire les glissements de terrain de Falli-Hölli qui ont déclenché jusque dans notre région des mesures outrancières de la part des instances cantonales par un rapport nommé Batgliss. Plusieurs régions telles La Frasse, le pâturage des Rosalys et les berges de la Veveyse ont été touchées. Les sondages effectués ces derniers mois nous confirment nos convictions selon lesquelles les dispositions prises sont démesurées et non adaptées à la réalité. En fin d'assemblée, les représentants de la commune auront l'occasion de s'exprimer à ce sujet.

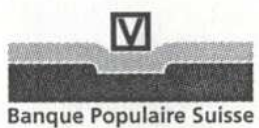
Place de jeu: Durant cette année, la commune a complété l'équipement par la pose de 4 bancs. C'est aussi grâce à la commune que la place est régulièrement fauchée et entretenue, les usagers l'apprécient beaucoup. Un grand merci.

Don en faveur de la Chapelle des Paccots: Lors d'une assemblée générale antérieure, les membres ont décidé de faire don à la Chapelle du remboursement des parts souscrites lors de l'agrandissement et de la restauration de l'édifice. Nous avons émis le vœu que cette somme soit utilisée au financement d'une pièce d'équipement de la Chapelle. Le nombre de parts remboursées a permis de participer pour un montant de Fr. 1000.- à l'achat d'un piano-orgue électronique. L'Association des Oeuvres paroissiales nous ont exprimé, par leur lettre du 4 mars 1996, leur vive gratitude.

Illumination de Noël: Quatre nouvelles décorations ont complété l'installation de l'éclairage de Noël sur les candélabres situés devant le Tsalé et la patinoire. Notre groupement a aussi participé à cet investissement ainsi qu'aux frais d'installation et d'entretien pour un coût maximum de fr. 500.--. La consommation électrique est entièrement prise en charge par la commune.



«A la BPS, on peut discuter.»



Banque Populaire Suisse



LES PACCOTS
CHATEL-ST-DENIS

*La crème
du Ski*

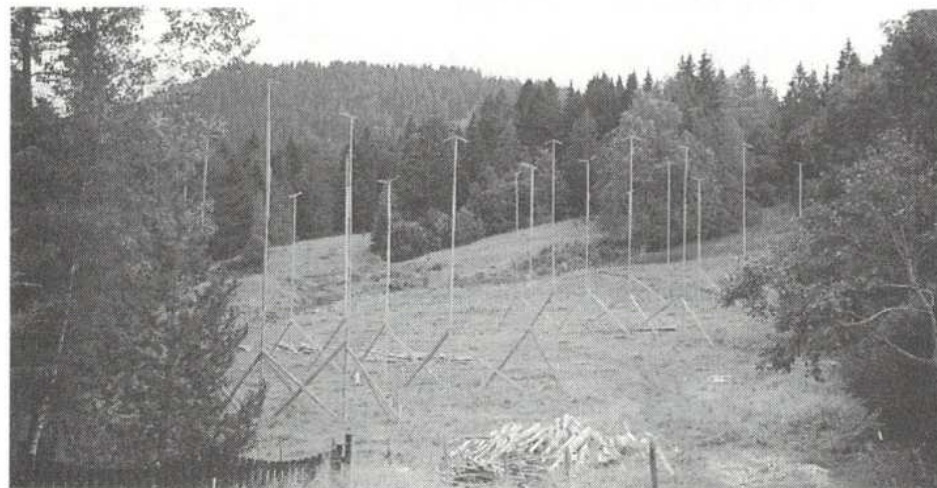
Bulletin d'enneigement

24h/24 au (021) 948 90 90

Patinoire: Nous remercions la commune pour l'important investissement consenti pour l'installation d'une patinoire artificielle, qui a fait la joie de nombreux jeunes et moins jeunes, habitants et hôtes de la station. Nous regrettons, par contre, que les arrangements pris avec les propriétaires voisins ne soient pas toujours respectés quant à la puissance des hauts-parleurs déversant, parfois, des décibels incontrôlés.

D'autre part, les aménagements des alentours sont toujours inesthétiques: fûts, palettes, brouettes, planches et ferraille déparent le site aussi bien en hiver qu'en été, particulièrement en été, puisque non recouverts par la neige et situés en bordure d'une route de promenade, ce qui n'est pas très gracieux pour la station!

Changement d'affectation de zone Les Dailles: En août, nous avons fait opposition, suite à une mise à l'enquête publique de la modification de l'article 24 12, c'est-à-dire à la construction de chalets collectifs en lieu et place de chalets individuels. Notre opposition a été basée sur les critères suivants: La concentration d'habitats dans cette zone provoquerait inévitablement des nuisances telles que bruit et pollution diverse. La création d'une zone de chalets collectifs éloignée du centre commercial créerait un nouveau pôle néfaste - va et vient de voitures, sécurité, etc. Or, cette situation va à l'encontre du but recherché par les études antérieures de la commune sous le label "Paccots 2000". Suite à une séance de conciliation qui a eu lieu début septembre, nous avons maintenu notre opposition, mais elle a été rejetée par le conseil communal au début de cette année. Nous relevons que le point 4 des considérants de rejet stipulait: "les propriétaires concernés par ce projet ne représentent pas le 50 % des membres de l'association". Nous avons donc décidé de renoncer à poursuivre notre action, laissant le soin aux propriétaires directement concernés, de poursuivre leur refus individuellement. Nous sommes prêts à leur offrir notre appui, si nécessaire.

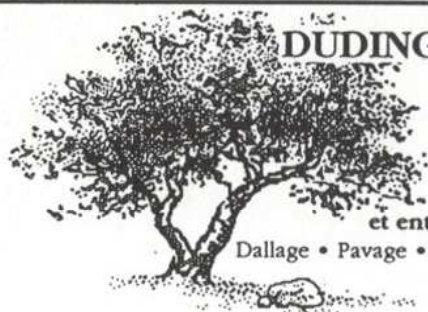


DENIS LIAUDAT

Machines et outils forestiers + jardins
Fraise à neige

Vente et réparations

Route des Paccots 1618 Châtel-St-Denis Tél. 021 / 948 83 26



DUDING & BURRI

Châtel-St Denis

Paysagistes

Tél. (021) 948 83 32

Création
et entretien de jardins

Dallage • Pavage • Murets • Escaliers

Plantation

Taille fruitière et ornementale

*Pour vos réfections,
transformations et agrandissements !
Une bonne adresse :*

MENUISERIE M + F

Norbert Berthoud

Echafaudage
Sablage
Isolation
Couverture ETERNIT

Route de Vevey 17
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021/ 948 76 78
Fax 021/ 948 07 60

Projet 1996: Chaque année, nous cherchons à apporter quelques améliorations aux infrastructures de la station en fonction de nos moyens. C'est ainsi que nous envisageons pour cette année sont marqués par l'amélioration de la place de jeux pour les enfants par la signalisation de cette place et 1 à 2 corbeilles à détritus.

Notre magazine "L'Echo des Hauts" continue à être apprécié. Deux numéros ont paru l'un au printemps, et l'autre en automne 1995. L'assemblée générale sera consultée quant à l'opportunité de poursuivre sa parution. Nous profitons de cette occasion pour remercier ici, tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce magazine par leur publicité ou leurs apports rédactionnels.

Nous tenons à relever les excellentes relations que nous entretenons avec le Club de tennis, la Paroisse catholique, la Société de développement et son dynamique président M. Michel Mauron, les secrétaires du bureau, en particulier Mme Elisa Klink, qui représente l'Office du tourisme à notre comité, le Groupe d'animation, ainsi qu'avec les autorités communales et leurs différents services. Nous apprécions beaucoup l'esprit d'ouverture et l'amabilité dont font preuve tant Madame Rose-Marie Ducrot, députée et syndic de Châtel-St-Denis, que ses collègues du Conseil communal.

6. RAPPORT DU CAISSIER

M. Xavier Quartenoud, caissier, présente les comptes de l'exercice écoulé. Au 31 décembre 1995, la situation est la suivante :

Produits	Fr. 9.675.85
Charges	Fr. 2.211.35
<u>Disponible</u>	Fr. 7.464.50

Répartition du disponible :

Virement à Fonds prestations spéciales	Fr. 6.000.--
Virement solde actif à CAPITAL	Fr. 1.464.50

7. RAPPORT DES VERIFICATEURS

M. Rauschert et Mme Lerch ont fonctionné comme vérificateurs des comptes. Mme Lerch donne lecture du rapport.

8. APPROBATION DES TROIS RAPPORTS

Les trois rapports sont approuvés. Les membres donnent décharge au caissier et aux vérificateurs des comptes.

9. COTISATIONS 1997

Les cotisations resteront inchangées pour l'année 1997, soit

Fr. 20.- par membre individuel
Fr. 30.- par commerce, société, club.



10. NOMINATIONS STATUTAIRES

Le comité se compose des membres suivants :

Président	:	Jean-Jacques Giesser
Vice-président	:	Rémy Gilliéron
Caissier	:	Xavier Quartenoud
Secrétaire	:	Jean-Marie Berthoud
Membres	:	Pierre Baatard
		Elisa Klink
		Roland Jotterand
		Roland Mischler

M. Pierre Baatard, ayant donné sa démission en tant que représentant du G.P.C. au conseil d'administration de la Sté coopérative du tennis-club, il sera remplacé par Mlle Antoinette Rayroud, responsable technique du Tennis-Club.

M. Raymond Goy est nommé vérificateur suppléant.

Ces deux nominations sont acceptées par acclamations.

ECHO DES HAUTS

M. Giesser demande aux membres présents s'ils souhaitent que le magazine l'"Echo des Hauts" continue de paraître 2x par année. Tous sont d'accord pour la parution de l'Echo des Hauts. M. Giesser adresse tous ses remerciements aux annonceurs et aux personnes s'occupant de la réalisation de ce magazine.

11. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

M. Robert Georges

- Réclamation concernant la vitesse des véhicules dans la station
- Containers pour objets encombrants aux Rosalys
- Terminus des bus en hiver aux Rosalys, place en mauvais état - glace.

M. Rémy Gilliéron

A-coups dans la robinetterie (coups de béliet) en rapport avec l'utilisation d'eau pour la patinoire.

M. Henri Jordan

Nuisances dues à la musique à la patinoire.

M. André Jatton

Changement dans la classification du terrain. Construction de plusieurs chalets cité-dortoir.

Epuration - projets

Suite à ces diverses interventions, les représentants de la Commune donnent les informations y relatives.

Ensemble, plein d'énergie !

CELSA
PRODUITS PÉTROLIERS

Tél. 029 / 2 73 47



Tél. 029 / 2 50 49

Dépôt régional : Alexandre Pilloud Châtel-St-Denis 021 / 948 88 72

Carrosserie de Châtel

TOUS LES TRAVAUX
TOLERIE
PEINTURE AU FOUR
ACHAT ET VENTE DE VOITURES



Serge GUARDADO

1618 Châtel-St-Denis

☎ privé: (021) 948 85 21
atelier: 948 81 34



MAÇONNERIE
CARRELAGES
CHEMINÉES

Jean-François Maillard

FAX 021 / 948 77 42 1618 CHÂTEL-ST-DENIS - ☎ 021 / 948 84 07

- Grillades au feu de bois
- La soupe de chalet
- Les macaronis à la crème
- Raclette
- Spécialités de saison

RESTAURANT LES ROSALYS



1619 LES PACCOTS Tél. 021 948 80 80

Réponses de M. Léon Berthoud

Rapport Batgliss - glissements de terrain

Tous les propriétaires concernés ont été convoqués à une séance d'informations. Malheureusement, la Commission cantonale maintient les zones et cela reste en statu quo. La Commune de Châtel n'a rien pu faire pour le déclassement de ces zones et celles-ci paraîtront sur le plan d'aménagement des Paccots qui sera présenté lors d'une séance d'information fixée au 26 juin. Ces plans seront exposés et pourront être consultés du 28 juin au 4 juillet. Dès la mise à l'enquête, les propriétaires auront un délai de 30 jours pour déposer une éventuelle opposition.

Constructions dans le secteur Les Dailles

Un arrangement a été trouvé et les constructions seront centralisées au bas de la parcelle et la partie haute sera reboisée. Une séance de conciliation avec les opposants a eu lieu. Dès maintenant, les propriétaires pourront faire opposition dans le cadre de la demande du permis de construire.

Patinoire - sonorisation

Suite aux réclamations concernant le bruit dû à la musique, la sonorisation a été modifiée et correspond maintenant aux normes. A ne pas oublier que la patinoire est un atout pour la station des Paccots! Cependant, les responsables ont été et seront à nouveau informés afin que les limites acceptables ne soient pas dépassées.

Patinoire - eau

Les coups de béliet lors d'utilisation d'eau devraient disparaître. Des modifications ont été apportées, c'est-à-dire des réducteurs de pression ont été posés.

L'aspect extérieur de la patinoire sera amélioré.

Réponses de M. Alexandre Pilloud

Vitesse des véhicules

En ce qui concerne la vitesse excessive des véhicules aux Paccots, les doléances ont été transmises à la gendarmerie cantonale.

Containers à ordures ménagères

Un montant de Fr. 100.000.- est prévu au budget pour la construction d'un abri à containers (semblable à celui de la poste) dans la région des Rosalys. Construction prévue en automne.

Suite à l'intervention de M. Georges concernant la pose de 2 lampadaires aux Rosalys, M. Pilloud répond que le nouvel abri sera doté d'un éclairage.

Déchets de jardin - gazon

M. Giesser demande si les déchets de jardin peuvent être déposés aux Rosalys à côté des containers à ordures.



M. Alexandre Pilloud répond que normalement ces déchets devraient être déposés à Châtel au centre de tri. L'année dernière, les déchets de jardin déposés à côté des containers des Rosalys ont été enlevés par la Commune. Il n'est pas encore défini s'il y aura un container pour déchets de jardin dans le futur abri.

Epuration

Réalisation travaux d'épuration :

- Secteur Les Vérollys : été 1996
- Secteur en-dessus de l'Hôtel Dent-de-Lys : fin automne 1996
- Secteur Les Rosalys : en même temps que la reconstruction de la route des Rosalys
- Secteur Lac des Joncs : lors de la reconstruction de la route Les Vérollys - Les Joncs.
- Secteur Le Chaussin : l'étude est prête

Les travaux devront débuter avant fin 1997, afin de pouvoir bénéficier des subventions fédérales à partir de 2001.

Tous les propriétaires concernés par ces travaux seront avertis en temps voulu.

Trottoir Dent-de-Lys - La poste

Mise à l'enquête fin de l'été et réalisation début automne 1996.

Nouvelle piste de ski Les Vérollys - Centre des Paccots

M. Jean Genoud nous informe que le nouveau tracé de cette piste figurera dans le plan d'aménagement qui est à l'étude et qui sera ensuite mis à l'enquête. Tous les propriétaires concernés seront convoqués à une séance d'informations.

Taxe sacs à poubelles

Mlle Catherine Thorin souhaite des renseignements concernant une éventuelle taxe sur les sacs à poubelles dans le canton de Fribourg. Le Grand conseil fribourgeois n'a pas encore pris de décision.

La parole n'étant plus demandée, M. Giesser remercie les autorités présentes pour les renseignements donnés aux membres et invite l'assemblée à l'apéritif qui sera suivi d'une raclette.

Fin de séance à 17.20 h.

La secrétaire du protocole :

E. Klink

Une date à retenir Samedi 10 mai 1997 à 16 h.
Assemblée générale du GPC - Chalet Les Pueys

REUSSIR ENSEMBLE



BULLE
(029) 3 85 11

CHÂTEL-ST-DENIS
(021) 948 71 51

BROC
(029) 6 12 22



GEORGES SUARD
Boulangerie Pâtisserie
Confiserie Tea-room
Grand-Rue 50
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021/ 948 70 35

«La Suisse»
Assurances

Bertrand Yerly
Conseiller en assurances

Bâtiment 13-Cantons - Tél. 021/948 72 44 - 1618 Châtel-St-Denis

* CANALISATIONS - FOSSE SEPTIQUE

* CURAGE - VIDANGE - CONTROLE CAMERA

* MULTIBENNES

* HYDRODEMOLITION DE BETON

HUBERT ETTER & FILS S.A.

1628 VUADENS tél. 029/2.95.93 fax 029/2.44.61

dès le 02.11.96 tél. 026/919.87.80 fax 026/919.87.87

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Détendez-vous en vous cultivant



Suite à l'expérience positive de l'année dernière, nous allons réorganiser nos expositions temporaires durant les mois de juillet et août 1996. Le concept reste le même, soit l'organisation par l'Office du Tourisme d'expositions dans l'Espace-Expos de l'Hôtel Corbetta et de soirées culturelles dans le thème de l'exposition en cours.

Cette année, nous allons organiser deux expositions collectives, chacune accueillant respectivement 3 et 2 exposants. Veuillez trouver ci-après les informations y relatives.

ESPACE-EXPOS LES PACCOTS

EXPOSITIONS ESTIVALES 1996

DATES ET TITRES : du jeudi 4 juillet au mardi 23 juillet y.c.
"TERROIR ET TRADITIONS"

du jeudi 25 juillet au mardi 13 août y.c.
"PEINTURE ET MUSIQUE"

EXPOSANTS : Terroir et traditions

- M. Joseph DOUTAZ, Tavillonnage
- M. Sandrino DOLCI, Marqueterie de chez nous
- M. Gérard SAVOY, Cuillères en bois et objets du chalet

Peinture et musique

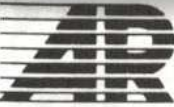
- Mlle Martine SOPPELSA, Peinture et masques
- M. Maurice OTTIGER, Fabrication de guitares et de luths

HORAIRE : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 17.00 h à 20.00 h

Mercredi : FERME

Samedi : de 14.00 h à 20.00 h

Dimanche : de 10.00 h à 20.00 h



A. Rosselet S.A.
Châtel-St-Denis

Installation de chauffage
Tubage de cheminées
Sanitaire et ventilation
Appareils électro-ménagers 021/948 76 05



L'énergie
simple et
propre

elf gaz

elf oil (switzerland) sa, 1215 Genève-Aéroport

VERNISSAGES : - Jeudi 4 juillet à 18.00 h ("Terroir et traditions")
- Jeudi 25 juillet à 18.00 h ("Peinture et musique")

SOIREEES le 16 juillet 1996 et le 6 août 1996
CULTURELLES :

PRESENTATION DES EXPOSANTS

1ERE EXPOSITION "TERROIR ET TRADITIONS"

J O S E P H D O U T A Z , T A V I L L O N N E U R

M. Doutaz est un des tavillonneurs régionaux les plus connus. Gruérien réputé pour son travail soigné, il tavillonne sans relâche à la belle saison pour redonner cachet et beauté à nos chalets d'alpage. Au bénéfice d'une formation de base de charpentier, M. Doutaz a ensuite été instruit par un tavillonneur reconnu par l'association. Ce métier de tradition se transmet d'artisan en artisan, sans formation officielle.

Dans cette exposition "Terroir et traditions", M. Doutaz nous détaillera les différentes étapes du travail de tavillonnage, nous montrera les outils utilisés et nous permettra ainsi d'apprécier cette magnifique tradition ancestrale.

S A N D R I N O D O L C I , M A R Q U E T E R I E D E C H E Z N O U S

La marqueterie est un assemblage décoratif de pièces de bois appliquées par incrustation ou placage sur un fond de menuiserie. L'art de la marqueterie a pris naissance en Asie mineure et s'est développé au cours des siècles incluant petit à petit des bois exotiques. Sandrino Dolci glâne ses sujets dans la nature, crayon ou appareil photographique à la main. Né en 1958 à Attalens, d'un maçon bergamasque et d'une mère fribourgeoise, Sandrino Dolci est un amoureux de la montagne et en particulier de notre région des Préalpes dans laquelle il passe une grande partie de ses loisirs. Titulaire d'un CFC de menuisier obtenu en 1979, il a eu l'occasion de se familiariser avec de nombreuses techniques et de découvrir les plus beaux bois de placage. L'envie lui est donc vite venue d'assembler ces déchets pour réaliser des tableaux en marqueterie, au gré des occasions. : Fête des Vignerons, mariages, etc. Chaque année, deux ou trois tableaux rappelaient les heureux moments vécus à la montagne ou ailleurs dans nos régions. Des voyages au Canada et au Costa Rica l'ont éveillé aux merveilles du monde et donné l'envie de faire découvrir ces richesses autour de lui.

Les oeuvres qui seront exposées ici sont exclusivement réalisées avec des essences naturelles non teintées et représentent toutes des paysages régionaux.

Enlèvement des objets encombrants aux Paccots en 1996

Le ramassage est centralisé au conteneur en face de la poste

3/4 août - 7/8 sept.- 5/6 octobre 1996



Dépannage véhicules
utilitaires 24 h./24 h.

GARAGE J.- M. BERTHOUD S.A.

Agences DAF-TRUCKS - IVECO
Vente neuf ou occasion
Service diesel - Auto électricité



Service officiel

Tél. (021) 948 70 17
Natel 077/21 90 17
Fax 948 88 52

Le Bourg 100 - 1618 Châtel-St-Denis

Dany-Fleurs

Rte de Vevey - 1618 CHATEL ST DENIS
TEL. 021 - 948 81 68

Des fleurs, même le dimanche
ouvert de 9 h.30 à 12 h.

GARAGE+CARROSSERIE



Location de voitures



HYUNDAI

Y. Mischler et Fils En Verdan 1615 Bossonnens Tél. 021/947 49 45

SERVICE CHALETS

location de chalets et
appartements de vacances
tél. 021/948.76.37

1618 CHATEL-ST-DENIS

Mobilière Suisse...
notre manière
de régler les sinistres
a fait notre
réputation

Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Charles Chaperon, agent local, Les Paccots
Pascal Geinoz, conseiller, Châtel-St-Denis
AGENCE DE CHATEL-ST-DENIS

Super Marché

Michel Colliard

Fruits - Vins - Boissons

Les Paccots

Tél. 948 76 15 (ouvert le dimanche)

Châtel-St-Denis

Tél. 948 70 91

GERARD SAVOY, CUILLERES EN BOIS ET OBJETS DU CHALET

Né en 1932, Gérard Savoy est plutôt attiré par la mécanique automobile. A 21 ans déjà, il reprend un garage, dont il mène les affaires à bien, tout en se livrant à une activité sportive assez soutenue. Gymnaste skieur comme tout bon châtelais, Gérard pratique aussi le tir de compétition. Mais il s'est aussi trouvé une autre détente dans la pratique de la pêche et la chasse. Pourtant, la maladie le guette d'une manière insidieuse et l'oblige très tôt à relativiser ses occupations. Grâce à l'appui d'une épouse dynamique et de ses enfants, il peut se consacrer à un hobby dans lequel il s'investit. C'est à l'apprentissage de la fabrication des cuillères de chalet et d'autres petits articles en bois qu'il trouve un palliatif à ses soucis de santé. Pour son plaisir et celui des siens, il s'ingénie à créer une décoration très diversifiée de ses cuillères. On y trouve différents métiers, le folklore, les champignons, des personnages historiques, etc. De ses cuillères, Gérard Savoy ne fait pas négoce, il les offre à sa famille, ses amis et il en fait pour la décoration de son chalet à la Frasse où il passe une partie de son temps. Il y trouve la paix et le bonheur qui sont les gages de sa santé et de son inspiration artistique.

Lors de cette exposition, les visiteurs pourront admirer une cinquantaine de cuillères en bois ainsi que divers objets utilitaires du chalet.

2EME EXPOSITION "PEINTURE ET MUSIQUE"

MARTINE SOPPELSA, PEINTURE ET MASQUES

Née en 1963 à Lausanne, cette passionnée touche-à-tout dévore la vie en peignant et travaillant avec le même enthousiasme, en essayant au travers de sa peinture de nous transmettre, dans une multitude de couleurs et de techniques différentes, les dualités de ce monde à la fois beau et affligeant.

De nature réservée, elle se laisse enfin tenter par l'idée d'exposer. De peinture en création de bijoux et masques en cuir, aux maquillages à l'aérographe sur corps et visages, nous sommes heureux de vous faire découvrir, par cette exposition, les reflets de l'âme de Martine Soppelsa.

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS!

LES PACCOTS CHÂTEL-ST-DENIS

Animation touristique
juillet-août 1995



Renseignements: Office du tourisme
1619 Les Paccots
Tél. 021/948 84 56 Fax. 948 07 66

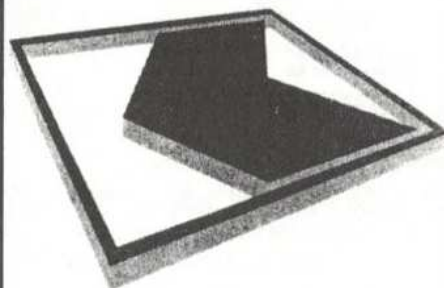
Heures d'ouverture:	lundi-samedi	de 09.00 h. à 12.00 h.
Horaire spécial juillet et août	lundi-vendredi	de 09.00 h. à 12.00 h.
		de 15.00 h. à 17.00 h.
Fermé le dimanche	samedi	de 09.00 h. à 12.00 h.

Bernard PERISSET

Transports,
Vidange fosses septiques,
Curages canalisations.

1671 RUE

Téléphone 021/909 50 20



Succursale de
Châtel-St-Denis

Tél. 021/948.70.24



Banque de l'Etat
de Fribourg

MAURICE OTTIGER, FABRICATION DE GUITARES ET DE LUTHS

Après avoir terminé ses études à Vevey, Maurice Ottiger a ressenti comme évidente l'envie de se lancer dans la construction de guitares. N'ayant pu trouver un atelier d'apprentissage, il a suivi une formation de mécanicien de précision. C'est ensuite qu'il a pu avoir une place de formation en cours d'emploi chez Jacob van de Geest en octobre 1974. Après quatre années de travail sur les luths, il a commencé la construction des guitares en plus des instruments de la famille du luth. Ce métier impliquant un certain individualisme, il s'est séparé non sans peine de son maître de formation et a ouvert son atelier en janvier 1982 à Châtel-St-Denis. Afin de ne pas "concurrencer" M. van de Geest, il s'est concentré sur la construction de guitares avec le but de reprendre l'évolution de la guitare d'avant Torres. Etabli depuis 1993 aux Paccots, il construit également des vihuelas, guitares baroques et guitares romantiques.

Dans notre exposition, M. Ottiger vous présentera, outre des instruments de valeur, l'outillage nécessaire à leur fabrication ainsi que des photos explicatives.

POUR EN SAVOIR PLUS

SOIREES CULTURELLES

En parallèle aux expositions, l'Office du Tourisme organise deux soirées culturelles, les mardis 16 juillet et 6 août 1996.

16 juillet, 20.30 h

Les trois artistes exposants, MM. Doutaz, Dolci et Savoy, travailleront devant nous pour une démonstration vivante de leur art. Par ce biais, nous pourrions observer trois facettes bien différentes de l'utilisation d'une matière première abondante dans notre région : le bois, passion commune à ces trois artistes. M. Gérard Savoy présentera également une vidéo attractive sur la fabrication d'une cuillère en bois.

6 août, 20.30 h

M. Maurice Ottiger, luthier, expliquera les étapes de la fabrication d'une guitare et présentera un diaporama à ce sujet. Mlle Martine Soppelsa divertira petits et grands en réalisant des maquillages sur les visages de tous ceux qui le désirent.

Ah la guêpe!

Se faire disputer un fruit mûr par une guêpe est vraiment énervant. Et si on exprime son impatience par des grands gestes, on risque de se faire piquer. Mieux vaut faire preuve de calme et d'un brin... d'indulgence envers ces insectes, qui rendent plus d'un service au jardinier avant de se montrer un peu désagréables pendant quelques semaines.



Guêpe

Il serait faux de croire que les guêpes déploient toute leur activité en août: c'est le contraire qui se passe. Cela commence au printemps par le réveil des reines. Etant les seules de leur race à avoir survécu à l'hiver, elles ont la tâche de créer les nouvelles colonies. Elles s'abreuvent du nectar des premières fleurs, et se mettent sans attendre à la recherche d'un lieu où bâtir un embryon de nid (sous terre, sous des tuiles, dans un arbre ou un buisson). Il s'agit toujours d'un petit parapluie auquel sont fixées des cellules hexagonales.

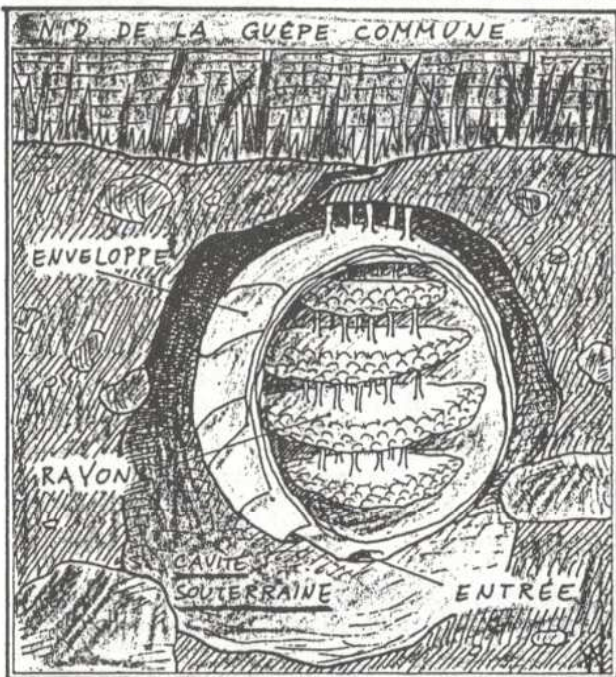
Ouvrières surmenées

Cette première tâche achevée, les reines pondent un œuf dans chaque cellule et élèvent les premières larves d'ouvrières. Elles sont nourries exclusivement d'insectes et de larves nuisibles, dont les guêpes font une grande consommation. Dès que les premières ouvrières sont capables de s'occuper du nid, la reine ne le quitte plus et se consacre en-

tièrement à la ponte. La colonie se développe alors rapidement, et le nid s'agrandit avec la population. Des rayons de cellules sont ajoutés les uns sous les autres, et entourés de plusieurs couches de «papier». Il s'agit d'une sorte de pâte confectionnée à partir de fibres de bois soigneusement mastiquées et

mélangées à leur salive, et dont elles font de minces feuilles qu'elles mettent en forme avec leurs mandibules.

Les ouvrières ont fort à faire. Captures d'insectes pour nourrir les larves, agrandissement du nid qui peut compter jusqu'à 25'000 individus bien que la moyenne soit plutôt de 8'000, maintien d'une température constante à l'intérieur, et



autres activités si épuisantes que rares sont les guêpes qui vivent plus d'un mois. Mais le nombre d'insectes nuisibles qu'elles détruisent en un été est énorme, et on ne devrait détruire leur nid que s'il est vraiment mal placé, à proximité d'un lieu de pas-



Frelon

sage. Car deux choses rendent les guêpes agressives:

nos mouvements brusques, et notre présence à proximité de leur nid.

Fin de saison

Vers la fin de l'été, les reines cessent de pondre et le travail des ouvrières diminue. Leur passe-temps favori est alors la dégustation de fruits, confitures et autres sirops!... C'est là que les éventuels problèmes surviennent.

Puis, tandis que les nouvelles reines qui ont été fécondées font une ample provision de nectar avant de gagner leur retraite hivernale, les ouvrières meurent et



Poliste

les nids sont désertés dès les premiers froids. A partir de la fin octobre, on peut sans risque les observer de près pour en découvrir l'architecture complexe. Ce qu'il faut faire sans attendre, car dans le courant de l'hiver, ils sont souvent réduits en poussière. 

LOCATION OU ACHAT D'UN CHALET

Je cherche pour une famille, un petit chalet à louer à l'année ou à acheter, faire offre à Norbert Berthoud, Rte de Vevey 61 - 1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021/948 76 78

TENNIS-CLUB

Inscriptions

Réservations

Location

Renseignements

Office du Tourisme

8h.30 à 11h.30

Les Paccots

Tél. 948 84 56



LES PACCOTS
CHÂTEL-ST-DENIS





Chalet-Restaurant
1619 Les Paccots
Raoul Colliard

Raclette au feu de bois
(mercredi soir)

Réservez vos tables !
Tél. (021) 948 07 00

Démonstration de la
Fabrication ancestrale du Gruyère
ou du Vacherin fribourgeois

Tous les jours dès 11 h.
du mardi au samedi
de mai à octobre pour fabrication



Fermé le lundi



Installateur
Chauffages centraux
Sanitaires

Alexis Pilloud



Les Granges

1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021/948.75.66

winterthur

Winterthur-Assurances

Le Centre
1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021 948.88.44
Fax 021 948.88.21

Patrick WAGNIERES
Diplômé fédéral

VELO TOUT TERRAIN "PASSE-PATURAGES"



Au début de l'été 1995, 5 passe-pâturages métalliques ont été posés à des endroits névralgiques de nos parcours V.T.T., afin d'en améliorer le confort et la sécurité.

Suite à la satisfaction des utilisateurs et des teneurs d'alpage, nous avons décidé d'en installer 3 supplémentaires sur les pâturages de Pontet et de Grand Praz. Ces passages en arc de cercle permettent de franchir les clôtures sans descendre du vélo et sont également pratiques pour les promeneurs. Ils empêchent le passage du bétail. Le problème des portails laissés ouverts par les randonneurs et les cyclistes est résolu par la même occasion.

CONSEILS AUX PROPRIETAIRES

Pour les canalisations

Si vous avez des ennuis avec vos canalisations, elles sont bouchées, l'eau refoule ou s'écoule dans terrain. Y a-t-il écrasement, corrosion ou déformation ? Que faut-il faire ?

Creuser, mais où ? Ouvrir une tranchée en suivant la conduite, mais à quelle distance allons-nous trouver le défaut ? Le travail étant très pénible faut-il faire venir une pelle mécanique ?

En vous adressant à un spécialiste (voir annonce en page 18) équipé d'un matériel moderne vous serez rapidement fixés sur l'ordre de grandeur des dégâts et l'emplacement exact où il faudra intervenir et par quel moyen.

N'oubliez pas que de nombreuses assurances dégâts d'eau couvrent tout ou partie de ces risques. Renseignez-vous, avant le début des travaux, à votre compagnie.

Pour les fosses septiques

Vous estimez que les vidanges des fosses septiques sont coûteuses ! C'est effectivement le cas lorsque il faut faire venir un camion spécialisé pour seulement une intervention. Vous avez la possibilité de vous grouper. Les vidanges s'effectuent en automne (octobre-novembre). Nous vous conseillons l'une des deux possibilités:

1) l'entreprise Hubert Etter & fils de Vuadens (voir annonce page 18) Une inscription sur liste peut être faite auprès de M. Rémy Gilliéron aux Paccots - Tél. 021/948 78 27.

2) prendre contact directement auprès de l'entreprise Bernard Périsset à Rue, Tél. 021/909 50 20. qui vous inscrira sur sa liste (voir annonce page 24).



Manifestations Châtel-St-Denis — Les Paccots

* Juillet	4-23	Exposition "Terroir et traditions", Espace-Expo, Hôtel Corbetta
*	10	Randonnée pédestre guidée "Les Paccots-Bulle"
o	13	Marché artisanal, Grand-Rue, 08.30 h - 14.00 h
*	16	Soirée culturelle "Terroir et traditions", Espace-Expo, Hôtel Corbetta
*	17	Randonnée pédestre guidée "Col de Jaman"
*	20-21	Mi-Eté au Restaurant de la Frasse
	21	Course de côte motos Châtel-Les Paccots
o	18-24	Tournoi F.C. Châtel
*	24	Randonnée pédestre et fabrication de fromage au Chalet du Creux
*	25.7.-13.8	Exposition "Peinture et musique", Espace-Expo, Hôtel Corbetta
*	27	Mi-Eté des Paccots et marché artisanal 09.00 h - 16.00 h
*	27	Loto des Lutteurs au Lac des Joncs
*	27-28	Tournoi open de tennis
*	31	Randonnée pédestre guidée "Le Moléson"
* Août	1	Fête nationale aux Paccots
*	1	Fête de lutte au Lac des Joncs
*	3	Fête de l'Alpe au Restaurant des Rosalys
*	6	Soirée culturelle "Peinture et musique", Espace-Expo, Hôtel Corbetta
*	7	Randonnée pédestre guidée "Les Pléiades"
o	10	Marché artisanal, Grand-Rue, 08.30 h - 14.00 h
*	11	Fête de l'Alpe à l'Auberge du Lac des Joncs
*	11	Loto du Club Alpin au chalet des Pueys
*	14	Randonnée pédestre guidée "Le Mont-Pélerin"
*	17-18	Tir à l'Aigle aux Pueys
Septembre	1	Course de côte autos Châtel-Les Paccots
o	6	Concert Beatles Connection (Commission culturelle)
o Octobre	1	Connaissance du Monde
o	19-20	Bénichon
o	22	Connaissance du Monde
o	25-26	Disco par le Volleyball Club
o	27	Recrotzon

o Châtel-St-Denis
* Les Paccots

Manifestations dans la région
Octobre 5-6 Désalpe à Semsales
13 Bénichon à Attalens, Granges et Semsales

VIONNET RADIO-TV

Concessionnaire PTT

CH - 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS

Route de Vevey 68

Tél. (021) 948 77 54

Fax (021) 948 89 71

- Antennes - Réception satellite
- Audio & video professionnels
- Atelier de réparation

ENIL

IMPRIMER C'EST NOTRE METIER

imprimerie de l'ère nouvelle sa

Rue de Genève 7
1002 Lausanne
Tél. 021/320 75 51





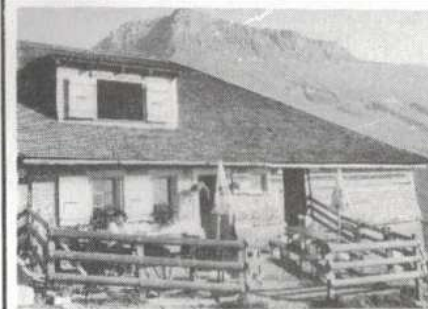
L'ENERGIE AU MEILLEUR PRIX

essences, diesel et mazout
sécurité d'approvisionnement
livraisons impeccables

(021) 948 70 33

Colliard SA 1618 Châtel-St-Denis





Buvette de Salletta
alt. 1500
Spécialités du chalet
Fam. Raoul Colliard
1622 Les Paccots